

Commune de INCOURT

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le Fonctionnaire Délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la société Telenet Group BVBA rue Neerveld, 105 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Le terrain concerné est situé Rue E. Hallet à 1315 Incourt, et cadastré 01 B 524 A.

Le projet est de type : **installation d'une nouvelle station de télécommunication**, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : **La demande implique une ou plusieurs dérogations au plan de secteur : installation en zone agricole .**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT :

- Les jours ouvrables de 9h à 11h45 ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;
- Une permanence se tiendra le 15 avril 2019, de 17h30 à 18h30.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr ZEERARDS, téléphone : 010/23.95.68, mail : urbanisme@incourt.be

L'enquête publique est ouverte le 08/04/2019 et clôturée le 22/04/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par télécopie au numéro 010/88.93.72
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be
- remises à Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve Commune de Incourt, Service Urbanisme, rue de Brombais 2 à 1315 Incourt.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **TELENET – 35/2019**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr ZEERARDS ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 22 avril 2019 à 18h à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

(1) Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Commune d'Incourt, Service Urbanisme, rue de Brombais 2 à 1315 Incourt.

Pour le Collège communal

Le Directeur général,
Par délégation,



Séverine BONSIR



Le Bourgmestre,



Léon WALRY